

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 07 OCTOBRE 2022

Convocation du 04 OCTOBRE 2022

Etaient présents :

Messieurs BOULAY Olivier, CHARLES Alain, GRASTEAU Daniel,

Mesdames KOLLA Marina, MEUNIER Nadège, Mme JOFFROY Magali, BOUCHER Marie-Laure.

Absents : Mme SOUMAH- BARRIER Aline, Messieurs MESCHIN Jean-Michel, TILLARD Romain, GONZALES Alfredo.

Mme MEUNIER Nadège a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'ajouter l'objet suivant :

- Demande de location de la salle polyvalente.

### **Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil en date du 02 septembre 2022**

Le compte rendu de la réunion du deux septembre deux mille vingt-deux est approuvé et signé par le conseil municipal.

### **Travaux d'effacement de réseaux : validation avant-projet**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération antérieure, nous avons délégué au Territoire d'Energie Orne nos compétences en matière de génie civil pour les travaux de télécommunication par le biais d'une convention cadre.

Il est également rappelé que l'on a missionné le Territoire d'Energie Orne pour le projet d'effacement des réseaux (électriques et de télécommunication) au lieu-dit l'Être.

Avant d'engager une étude définitive auprès de l'entreprise attributaire du Territoire d'Energie Orne, un avant-projet sommaire a été réalisé afin de préciser les coûts estimatifs du projet. Ils se décomposent de la sorte :

	Effacement des réseaux électriques	Génie civil réseaux téléphoniques
Coût total (€TTC)	51 401.00	6 080.00
Part Communale	0	6 080.00

Il est nécessaire de préciser qu'après notre accord sur cet avant-projet et son enveloppe financière, en cas de désistement de notre part, tous les coûts relatifs à l'étude détaillée nous seront facturés.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- d'approuver cet avant-projet sommaire ;
- de s'engager à coordonner l'effacement des réseaux de télécommunication (compétence communale) avec l'effacement basse tension
- de commander une étude détaillée auprès de l'entreprise attributaire du Territoire d'Energie Orne ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et le devis Orange (devis non valorisé par le Te61).
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

## **Demande de location de la salle polyvalente.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de la part de Léa DEBRAY, kinésithérapeute à Bretoncelles qui cherche une salle pour effectuer des séances de yoga. Elle exerce actuellement ses séances à Bretoncelles dans une salle qui sera indisponible un certain temps. Les séances auront lieu le lundi après-midi.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la location de la salle polyvalente à Mme DEBRAY à raison de 20 euros l'après-midi.

## **Repas des aînés**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'organiser le repas des aînés qui n'a pas eu lieu depuis 2 ans. D'autant plus que cette année nous avons une centenaire que nous pourrions mettre à l'honneur à cette occasion.

Le repas est donc prévu le dimanche 4 décembre prochain.

La Casa di Pinocchio a proposé 2 menus différents, le dessert n'étant pas compris dans le menu, un devis sera demandé à la boulangerie de Bretoncelles et de Sablons-sur-Huisne.

## **Questions diverses.**

- Monsieur le Maire présente au conseil municipal les esquisses fournies par l'entreprise ARCHITRIAD pour l'ancien bar qui est en vente. Ce projet transformerait le bâtiment en un lieu multiservices : boutique de produits locaux, cabinet pour kinésithérapeutes, MAM (Maison d'Assistantes Maternelles).

Les coûts estimatifs sont les suivants : Partie ancienne 321 000 € HT

Partie extension 469 000 € HT

Frais d'étude 71 000 € HT

Total : 861 000 € HT

Après différents échanges, Monsieur le Maire demande sur la suite à donner à ce projet. Le conseil municipal à l'unanimité accepte de poursuivre l'étude.

- Monsieur le Maire rencontrera M le Sous-Préfet ainsi que d'autres élus qui peuvent conseiller à propos des aides et subventions possibles.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion est prévue avec les artisans retenus pour les travaux de la bibliothèque vendredi 21 octobre à 11 heures.
- Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à « Panneau Pocket », application téléchargeable sur smartphone, tablette et ordinateur. Cette application permet aux habitants d'être informés des événements et de toutes communications utiles qui ont lieu dans les communes adhérentes.
- Monsieur le Maire informe que Mme GEBELIN, mandataire d'assurance AXA et habitante de notre commune, propose une offre promotionnelle « Assurance santé pour votre commune ». Des flyers seront déposés dans les boîtes aux lettres, une réunion d'information aura lieu à la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h45.